

Saint-Quentin-en-Yvelines a énormément œuvré pour développer la mobilité cyclable sur son territoire, même si beaucoup reste à faire selon les associations de cyclistes.

Le vélo dans l'agglo, encore un peu de chemin à parcourir

Dossier - P. 2

Actualités p.4

SQY



**Monnaie locale :
la Racine se
veut symbole
de valeurs
territoriales
partagées**

Actualités p.7

PLAISIR



Joséphine Kollmannsberger :
« maintenir
cet équilibre
entre le rural
et l'urbain »



Actualités p.4

TRAPPES

Des bouchons
jusqu'à la fin du
mois sur la RD 912



Actualités p.8

MONTIGNY-LE-BX

Une boutique où
les vendeurs sont
en formation



Actualités p.9

LA VERRIÈRE

Une pétition
réclame le retour
des médecins

P. 4 YVELINES Et si vous participiez
à l'amélioration de la CPAM ?

P. 6 SQY Les compteurs Linky,
sujet de discorde

P. 7 MAUREPAS Bientôt un nouveau
magasin de déguisement ?

P. 9 VILLEPREUX Les premières
boîtes à livres arrivent

P. 10 SQY Quatre ans de prison
pour sept cambriolages

P. 12 CYCLISME SQY accueille
la Coupe du monde sur piste

P. 14 ÉLANCOURT Ibeyi va envoûter
le Prisme

DÉCOUVREZ
TOUS NOS
PROGRAMMES
IMMOBILIERS
DANS LES YVELINES



Bouygues
Immobilier
Créateur de mieux vivre

bouygues-immobilier.com
01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138.577.320 €, SIREN 652 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92120), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Illustration : Infime. Document et photo non contractuels. GRENADINES - 09/2017.

SQY Le vélo dans l'agglo, encore un peu de chemin à parcourir

L'agglomération a multiplié les infrastructures pour développer la mobilité à bicyclette ces dernières années. Mais les chantiers sont encore nombreux et certaines disparités persistent.

Saint-Quentin-en-Yvelines place forte du vélo ? Du côté de l'agglo, qui vient de recevoir le label UCI Bike City, on assure avoir déjà beaucoup œuvré pour favoriser le déplacement des cyclistes, et on se montre très ambitieux pour l'avenir, en dépit d'un développement encore fragile et inégal sur le territoire. « Il y a une grosse mobilisation pour attirer le plus large public sur la pratique du vélo, affirme Véronique Coté-Millard, maire UDI des Clayes-sous-Bois, en charge des mobilités à SQY. Un des objectifs de SQY est de faire passer sa part modale de déplacement à vélo de 2 à 4 %.

« Actuellement, on a environ 400 kilomètres d'itinéraires cyclables, indique également l'élu. Cette année, un peu plus d'1,5 kilomètre ont été rénovés, et presque six kilomètres remis en état sur le territoire. » L'inauguration de l'axe reliant Trappes et Élancourt en passant par le boulevard André Malraux, ou encore les rénovations le long des avenues Léon Blum et de l'Europe à Guyancourt, illustrent entre autres les travaux que l'agglomération entreprend ou a entrepris au cours des derniers mois pour rénover ses pistes cyclables ou en créer de nouvelles, dans une année 2018 que SQY veut placer sous le signe du vélo.

Pas suffisant, si l'on en croit les associations. « A SQY, il y a relativement peu de déplacements à vélo, juge l'Ignymontain Benoît Braconot, co-animateur de Vélosqy, antenne saint-quentinoise de l'association francilienne Mieux se déplacer à bicyclette (MDB), qui œuvre pour promouvoir les déplacements à vélo et défendre la place de ce dernier. Il y a un gros potentiel de développement qui tarde à venir même s'il y a une légère progression de l'utilisation du vélo. »

« Il y a une différence entre les territoires de l'agglomération de SQY », confirme de son côté Christophe Monnet, qui anime la section éco-mobilité de Plaisir en transition, et est également membre de Vélosqy. Les deux associations ont notamment fait une large étude sur la circulation à vélo à Plaisir.

Il suffit de consulter un plan du réseau cyclable de SQY pour se rendre compte par soi-même de ces disparités. Les communes du Nord (Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Villepreux), arrivées plus tardivement au sein de l'agglomération, semblent peiner à rattraper leur retard sur des villes comme Montigny-le-Bretonneux ou Guyancourt, où le maillage de pistes et bandes cyclables grouille.

« Nous [les communes du Nord] sommes en configuration de ville historique, avec des rues étroites, et la réalisation de pistes cyclables n'est pas possible partout, justifie Véronique Coté-Millard. Ou elle demande de mettre la rue en sens unique, et quand bien même on la met en sens unique, elle demande que l'on supprime tous les stationnements qui sont dans la rue pour créer la piste cyclable, sinon on n'a pas la largeur de rue nécessaire pour faire passer les vélos en toute sécurité. »

Et l'édele clétienne de concéder : « On aura du mal à être sur le modèle de SQY, qui a été créée en ville nouvelle, avec énormément d'espaces prévus pour tous ces modes de déplacements, contrairement à nos petites communes historiques. [...] A chaque fois que l'on fait des travaux de voiries, on regarde la possibilité de mettre des pistes cyclables. Après, s'il faut retirer tous les stationnements de la rue, ça rend les choses plus compliquées. Mais il y a une volonté de faire au mieux. »

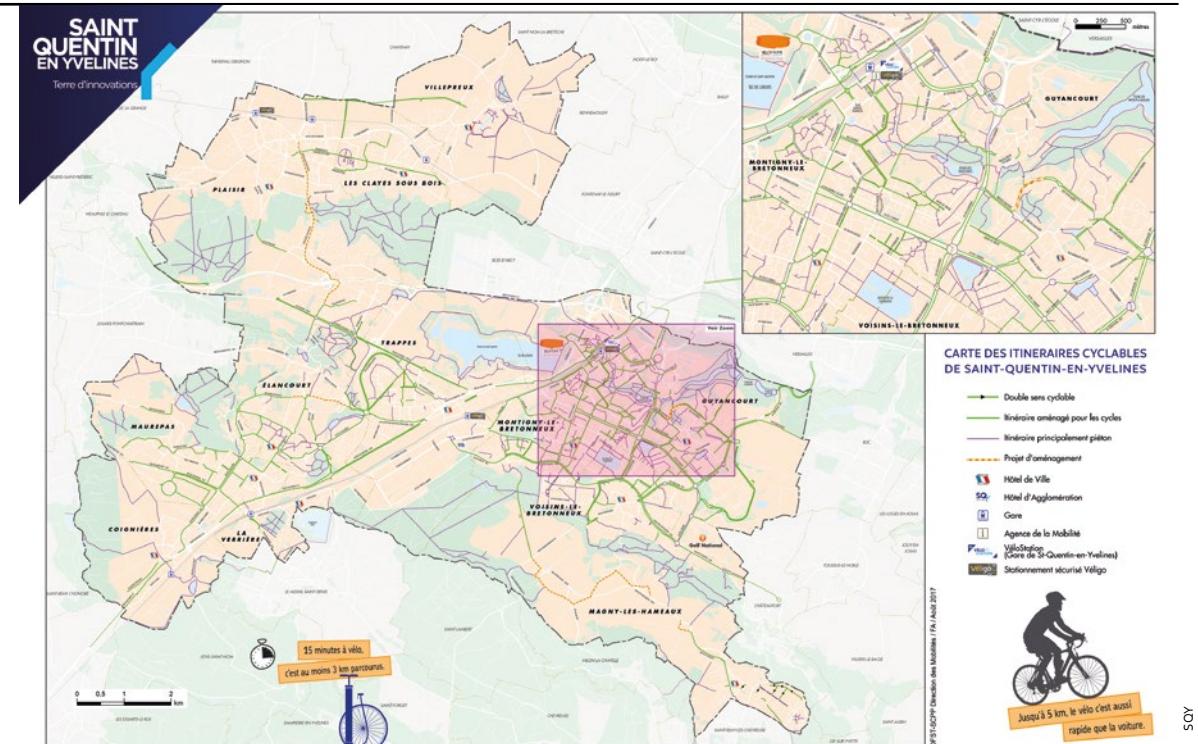
Des arguments qui ne paraissent pas convaincre Benoît Braconot. « La piste cyclable n'est pas le seul aménagement qu'on peut faire pour encourager le vélo, rétorque-t-il. On pourrait par exemple réduire la vitesse et étendre les zones 30. » Son collègue plaisirois Christophe Monnet semble aller



« Un des objectifs de SQY est de faire passer sa part modale de déplacement à vélo de 2 à 4 % », avance Véronique Coté-Millard, en charge des mobilités à SQY.

dans le même sens. « Les zones 30 avec parties surélevées pour faire ralentir les automobilistes constituent un aménagement cyclable, souligne-t-il. Notamment les doubles-sens cyclables : une route en sens unique, dans toutes les voies limitées à 30, ces zones peuvent être en sens unique pour les voitures mais les vélos peuvent les prendre dans les deux sens. Les études ont montré que ça supprime le risque de collision par l'arrière, de queue de poisson, il n'y a plus l'ouverture des portes des voitures garées à droite. »

Habitant Plaisir depuis 1995, il souligne les lacunes de sa ville en termes d'aménagements pour les cycles. « Plaisir, c'est trop dangereux [d'y circuler à vélo], il n'y a pas de piste cyclable, se plaint-il. Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Villepreux, sont moins bien dotées que Guyancourt ou Voisins. » Principal



Plan du réseau cyclable de SQY datant de 2017. Les communes du nord de l'agglomération ont du retard en termes d'infrastructures sur des villes comme Montigny-le-Bretonneux ou Guyancourt, où le maillage de pistes et bandes cyclables grouille.

tracé dans la ville : une longue voie verte (donc réservée aux usagers non motorisés, notamment les piétons et cyclistes Ndrl) s'étendant du rond-point du centre-commercial Grand Plaisir aux Gâtines. Elle doit être prolongée jusqu'au quartier de la Clef Saint-Pierre, à Élancourt, en 2019, ce qui portera sa longueur à quatre kilomètres. « Ensuite, c'est beaucoup plus ponctuel, ce sont des petites sections de pistes et de bandes cyclables qui ne forment pas un véritable réseau », regrette Christophe Monnet.

Il a d'ailleurs rencontré, avec le co-président de Plaisir en transition Guy Deberdt, la maire LR de la ville, Joséphine Kollmannsberger, pour lui exposer ses requêtes. « On lui a notamment transmis un dossier

Benoît Braconot, qui cite notamment l'exemple de l'avenue Kessel.

« Lors des précédentes réunions [avec les services de SQY] il y a plus d'un an, la réfection de l'avenue était justement prévue dans le plan, précise-t-il. Malheureusement, ça n'a pas été fait. [...] On nous oppose des raisons qui ne nous semblent pas toujours judicieuses, notamment qu'il n'y avait pas la place, ça nous paraissait comme une blague car l'avenue est tellement large. Il y avait aussi des raisons budgétaires. »

Les communes du nord auront « du mal à être sur le modèle de SQY »

Le co-animateur de Vélosqy évoque également la « liaison entre Montigny et Trappes », où « il y a un beau fléchage en partant de la gare, côté RN10, c'est entretenu sur 300 mètres puis on tombe dans des "pièges" avec des trous et des risques d'accident. » Autre problème soulevé dans l'agglomération : les équipements pour stationner les cycles. Si quatre parkings Véligo, accessibles aux détenteurs de la carte Navigo, existent sur le territoire de SQY, les stationnements sauvages restent un souci. Beaucoup d'usagers « n'ont pas de carte Navigo mais se rendent régulièrement à la gare et ne trouvent pas d'endroit où garer le vélo », rapporte Christophe Monnet, faisant référence à celle de Plaisir-Grignon. « Il y a deux consignes en projet à Villepreux-Les Clayes et La Verrière, assure néanmoins Véronique Coté-Millard. Parallèlement à ça, des places en accès libre couvrent les sept communes [historiques] du territoire. »

Des avancées notables sont malgré tout à mentionner au sein de l'agglomération. En particulier l'arrivée de la Vélostation, en gare de SQY. Inaugurée en décembre dernier, elle « offre à la fois location, un service de consigne et un service de maintenance des vélos, se réjouit Véronique Coté-Millard. Il y a eu 130 réparations dans cet atelier. On peut amener son propre vélo sans forcément le louer, et il y a

environ 386 contrats de location de vélos qui ont été signés. On est environ à 50 % de capacité pour la vélostation. »

« Ça apporte un service qui était fortement attendu », reconnaît Benoît Braconot, qui salue aussi « des aménagements de pistes dans différentes communes » du territoire. Une autre nouveauté devrait aussi permettre de développer la mobilité à bicyclette sur SQY : les Vélos à assistance électrique (VAE), mis en place par la Région et Île-de-France Mobilités (ex-Stif).

Environ 10 000 vélos seront ainsi disponibles en location dans toute l'Île-de-France à partir du printemps 2019. « SQY va pouvoir en bénéficier d'une centaine », nous apprend Véronique Coté-Millard. Des VAE qui « risquent de faciliter la remise en selle », prédit Christophe Monnet, qui remarque déjà que « depuis maintenant deux-trois ans, on voit de plus en plus de VAE sur Plaisir », et plus généralement « depuis un ou deux ans, il y a une tendance à [...] voir de plus en plus de cyclistes dans la commune. »

Preuve aussi des efforts consentis, SQY vient de se voir décerner le label UCI Bike City, attribué par l'Union cycliste internationale (UCI), « pour son implication dans la promotion du vélo et dans l'organisation des plus grandes compétitions de cyclisme au monde », se réjouit l'agglomération dans un communiqué. Une première en France, même si les associations pointent les efforts encore à consentir pour développer les aménagements cyclables sur l'ensemble du territoire.

Christophe Monnet n'en appelle d'ailleurs pas seulement aux collectivités, mais aussi aux cyclistes eux-mêmes : « Le meilleur moyen d'avoir à terme un réseau cyclable est qu'il y ait plus de cyclistes. [...] Dans les villes où il y a plus de vélos, les cyclistes sont moins considérés comme intrus. Rien que par le nombre, on peut faire avancer les choses. » Pour lui, aucun doute sur le vélo : « Ce petit objet de 15 kilos a un pouvoir énorme de changement de notre quotidien. »

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360° des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers



VISIO

SQY Monnaie locale : la Racine se veut symbole de valeurs territoriales partagées

Inaugurée officiellement dimanche 7 octobre, la monnaie la Racine chercher à réunir les partisans de valeurs sociales et économiques locales.



Inaugurée dimanche 7 octobre, la Racine devrait s'étendre bientôt à Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux et Guyancourt.

Dimanche 7 octobre, à la ferme de Beaurain au Mesnil-Saint-Denis, a eu lieu le lancement officiel dans le Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse de la Racine, cette nouvelle monnaie locale qui s'implante dans le Sud des Yvelines et l'Ouest de l'Essonne. Lancée par l'association la Racine, la devise du même nom est utilisable par les particuliers et commerçants qui le souhaitent, sachant qu'un euro est égal à une Racine.

Elle est implantée dans les 53 communes du parc naturel, parmi lesquelles Magny-les-Hameaux, mais devrait s'étendre bientôt à Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux et Guyancourt.

Destinée à « *relocaliser l'économie sur le territoire* », selon Sébastien Cattaneo, président du collège des professionnels de l'association, la Racine se veut avant tout un symbole de valeurs partagées, parmi lesquelles la volonté de dynamiser l'économie locale et la protection de l'environnement.

« Promouvoir des circuits économiques courts »

« *L'installation d'une monnaie locale est un projet qui a été porté par le Parc naturel régional, puis repris par l'association la Racine* », explique Sébastien Cattaneo. Pour le co-président de l'association,

l'enjeu est avant tout économique : « *L'idée c'est de promouvoir des circuits économiques courts, de resserrer le lien social, de relocaliser l'économie sur le territoire car cela dynamise les centres-villes et favorise l'emploi local. La monnaie n'étant pas théorisable, elle circule trois à quatre fois plus vite.* »

« Favoriser l'échange et préserver l'environnement »

Si la Racine réunit déjà près de 200 adhérents particuliers et 30 commerçants sur le Parc naturel régional, Sébastien Cattaneo souhaite multiplier les « référents », personnes qui se chargeront de déployer la Racine dans les communes du territoire. « *Pour le lancement de la monnaie, dimanche 7 octobre, 74 000 billets de Racine ont été imprimés, ils seront distribués grâce à des comptoirs de change tenu par des commerçants, explique-t-il, mais pour installer la Racine, il faut des référents, il faut constituer des groupes.* »

Référent territorial de la monnaie la Racine, c'est ce que la gérante de la société de stratégie de communication Apex PME Sandrine Missakian est devenue, de facto, à Magny-les-Hameaux. « *L'adhésion à la Racine, ça passe par des valeurs communes à la base, explique la commerçante. Il faut une volonté de dynamiser le tissu économique local mais également de protéger l'environnement en préférant des circuits d'échanges courts.* »

Sandrine Missakian se charge donc de démarcher les commerçants

de Magny et des environs pour l'association. Parmi la petite dizaine d'entreprises adhérentes à Magny-les-Hameaux, se trouve ainsi l'atelier Growingpaper, qui propose du papier fait de graines, à planter dans la terre une fois utilisé. « *Je vais faire du change dès dimanche*, raconte son gérant Rémy Faisca. On a déjà une librairie cliente qui souhaiterait nous payer en Racine. »

Si la monnaie la Racine a d'ores et déjà été inaugurée, l'association ne compte pas s'arrêter là. « *Nous avons trois communes du Parc naturel régional qui ont adhéré, explique Sébastien Cattaneo. Mais pour le moment elles ne peuvent que recevoir la Racine, et pas la dépenser. Et c'est pourtant prévu dans la loi sur l'économie sociale et solidaire de 2014, donc c'est un combat qu'on va mener ici.* »

Également dans les attentes de l'association, l'expansion de la monnaie à d'autres villes de SQY telles que Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux ou Guyancourt.

Bientôt une version électronique

« *Lors de la Fête des possibles, j'ai parlé au gérant de la librairie le Pavé du canal, explique Sandrine Missakian, il a semblé très intéressé par le concept de la Racine, donc on va essayer de creuser de ce côté.* » Enfin, à l'horizon 2019, se profile la création d'une version digitalisée de la Racine : « *Des étudiants de Polytechnique, sur le plateau de Saclay, vont développer une version électronique de la Racine, tout cela est en cours de réflexion* », conclut Sébastien Cattaneo.

En bref

GUYANCOURT La PMI déménage dans des locaux plus grands

Le 15 octobre, les nouveaux locaux du centre de protection maternelle et infantile ouvriront leurs portes.

Des locaux plus spacieux pour le centre de protection maternelle et infantile (PMI). Actuellement située 1 rue Pasteur, la PMI va déménager au 19 avenue du centre à partir du 15 octobre. Le changement est motivé par un besoin d'espace.

« *La nouvelle PMI occupera des locaux spacieux, après des travaux de rénovation adaptés à la mission PMI qui lui seront exclusivement dédiés*, indique le Département, contacté par *La Gazette*. Elle sera ouverte à toutes les communes avoisinantes et plus particulièrement à : Montigny-le-Bretonneux, Magny-les-Hameaux et Voisins-le-Bretonneux. »

Le nouvel espace sera composé notamment de « deux cabinets médicaux infantiles et un cabinet maternel, deux salles de pesées et une salle d'action collective » selon le Département. Sur place, opéreront un médecin de consultation, une sage femme, sept puéricultrices et de trois médecins vacataires qui assureront également des consultations. L'ancienne PMI va fermer et les locaux reviendront à la commune qui en est propriétaire.

En bref

TRAPPES Des bouchons jusqu'à la fin du mois au carrefour de la N10

Les travaux préparatoires à l'enfouissement de la N 10 sont à l'origine de la circulation difficile actuelle sur la RD 912. Ils doivent finir au plus tard « le 28 octobre » d'après Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les automobilistes empruntant la RD 912 pour rejoindre la RN 10, d'Élancourt à Trappes, ont pu constater les importants bouchons qui se forment aux heures de pointes depuis plusieurs jours au niveau de l'Île de loisirs. Ils sont dûs aux travaux préparatoire à l'enfouissement de la RN 10 et « *vont engendrer une circulation difficile jusqu'à la fin du mois d'octobre* », avertit Saint-Quentin-en-Yvelines sur son site internet.



Tous les matins, depuis plusieurs jours, d'importants bouchons se forment entre l'Île de loisirs et la Route nationale 10.

Travaux préparatoire à l'enfouissement de la RN 10

« *Conscient de la gêne occasionnée, Saint-Quentin-en-Yvelines met tout en œuvre pour que ces travaux se déroulent le plus rapidement possible, insiste l'Agglomération. Ils prendront fin, au plus tard, le 28 octobre.* »

Cette opération consiste en la déviation des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales, afin de préparer l'enfouissement de la Route nationale 10 qui débutera en 2019.

Une fois les travaux de la RD 912 terminés, d'autres opérations sui-

vront, la première en souterrain, sous la RN 10. Les travaux suivant sont prévus de décembre 2018 jusqu'à mi-février 2019 sur le carrefour de la Fourche et sur la rue Stalingrad Sud. Mais SQY assure que ces deux opérations ne devraient pas avoir d'impact sur la circulation.

En bref

YVELINES Et si vous participiez à l'amélioration de la CPAM ?

La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) yvelinoise est la première à créer sa plateforme collaborative en ligne où les assurés peuvent partager leurs idées pour améliorer les services.

La première plateforme collaborative de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) a ouvert dans les Yvelines le vendredi 5 octobre. Grâce au site internet mesidees.cpam78.fr, la sécurité sociale propose à ses 1,4 millions de bénéficiaires yvelinois, mais aussi aux professionnels de santé et aux employeurs, de proposer leurs idées, d'enrichir celles des autres, pour « *améliorer les pratiques et inventer l'Assurance maladie de demain* », explique la CPAM78.

« Inventer l'Assurance maladie de demain »

« *Ce que nous voulons, c'est coconstruire avec nos assurés, on prend toutes les idées sur des thèmes précis* », annonce

Élodie Breton, responsable innovation pour la CPAM yvelinoise. La plateforme est en phase d'expérimentation et les personnes intéressées ont jusqu'au 31 décembre pour exprimer leurs idées. A partir de cette date, les propositions « *seront toutes étudiées et celles validées seront travaillées avec l'émetteur* », assure Élodie Breton.

Les plus gros contributeurs pourront tenter de gagner des lots, dont des cours de cuisines santé, des paniers bio mais également une visite des coulisses de la CPAM des Yvelines. L'objectif de la CPAM est de mettre en place au moins une idée avant juin 2019, et en cas de succès de pouvoir étendre le dispositif.

En bref

MAGNY-LES-HAMEAUX
Le premier
Village des
aidants de SQY

Ce village, organisé le 13 octobre, permettra notamment de présenter les dispositifs d'aides existants.

Le samedi 13 octobre, l'agglomération organise son premier *Village des aidants* à Magny-les-Hameaux. « Une opération mêlant information et convivialité pour que les "aidants" et les "aidés" se ressourcent et partagent leur quotidien », indique dans un communiqué Saint-Quentin-en-Yvelines, espérant réunir « 200 personnes, qui pourront échanger et partager ».

« Le Village proposera des mini-conférences thématiques, des ateliers ludiques, des activités de loisirs adaptées et de quoi se restaurer, offriront aux familles ainsi réunies, des moments privilégiés de partage et de convivialité, une façon de rompre l'isolement qui s'installe lorsqu'on assiste un proche au quotidien et de prendre connaissance des dispositifs d'aides existants », détaille le communiqué.

Cette journée aura lieu de 10 h à 17 h au domaine du Mérantais, au 415 route de Trappes, « l'un des établissements structurants du parcours d'accueil des personnes en perte d'autonomie », rappelle l'agglomération.

En image

**SQY Plusieurs rassemblements pour dire stop aux pesticides**

« Nous voulons des coquelicots ». Vendredi 5 octobre, suite à l'appel d'une journaliste de *Charlie Hebdo*, des rassemblements ont eu lieu devant des mairies dans toute la France pour réclamer « l'interdiction de tous les pesticides de synthèse », indique le site internet du mouvement. Plusieurs mobilisations étaient prévues à SQY, de plus ou moins grandes envergures, notamment aux Clayes-sous-Bois, à Plaisir, à Montigny ou encore à Guyancourt (photo), où 25 personnes se sont réunies. L'objectif du mouvement national est désormais d'arriver à se réunir tous les premiers vendredis du mois et faire grossir le mouvement.

En bref

MONTIGNY Un salon pour tout savoir sur la rénovation énergétique

Le 14 octobre, la ferme du Manet accueille la deuxième édition du *Salon de la rénovation énergétique*.

Le deuxième *Salon de la rénovation énergétique* se tiendra à la ferme du Manet de Montigny-le-Bretonneux le 14 octobre. Conférence, démonstrations et conseils de professionnels sont au menu de cette journée dédiée à la rénovation énergétique de logements et organisée par RePerE habitat.

« A travers un parcours en trois étapes retracant la démarche de la plateforme RePerE Habitat, vous aurez la possibilité de recueillir toutes les informations utiles auprès de professionnels », indique le communiqué de l'événement, qui précise ces étapes : « définissez votre projet de rénovation », « trouvez un artisan qualifié » et « agir après travaux ».

« Les propriétaires de Saint-Quentin-en-Yvelines verront en exclusivité la nouvelle thermographie aérienne de la toiture de leur maison, réalisée en mars 2018, sur présentation de justificatif de propriété », ajoute le communiqué. L'entrée est libre de 10 h à 18 h et plus de renseignements sont disponibles sur energie-sqy.com.

VINCI 
IMMOBILIER

**SI NOUS NOUS ENGAGEONS
EN CAS DE PROBLÈME**

**C'EST POUR QU'IL N'Y AIT
AUCUN
PROBLÈME**

Découvrez les preuves de notre engagement sur
vinci-immobilier-4YOU.com

**VINCI IMMOBILIER
4YOU**

Pour habiter ou investir dans votre
logement neuf

Pour connaître les détails et conditions de la remise par VINCI Immobilier de chèques cadeaux, jusqu'à 2 000 euros TTC, en cas de non levée des réserves dans un délai de 60 jours (90 jours le cas échéant) et d'accessibilité totale au bien immobilier concerné : rendez-vous sur le site vinci-immobilier-4YOU.com ou dans votre bureau de vente. Pour connaître les détails et conditions de la compensation financière versée par VINCI IMMOBILIER en cas de non-respect du délai de livraison fixé dans l'acte de vente, hors retard du réservataire, calculé dès le 1^{er} jour de retard prorata temporis, sur une base annuelle de 3% du prix de vente TTC du bien concerné (le cas échéant parking inclus), pouvant aller jusqu'à 5% du prix TTC du bien, rendez-vous sur le site vinci-immobilier-4YOU.com ou dans votre bureau de vente.

SQY Les compteurs Linky, sujet de discorde

Dans plusieurs villes de l'agglomération, de nombreux habitants s'élèvent contre les nouveaux compteurs communicants mis en place par Enedis.



Face à l'inquiétude de nombreux Saint-quentinois, Enedis multiplie les réunions d'informations pour tenter de les rassurer.

Enedis prévoit d'installer 35 millions de compteurs Linky en France d'ici 2021. Le territoire de SQY n'y fera pas exception et voit ses foyers progressivement se doter de ces compteurs dits communicants, dont le déploiement a commencé en 2015 dans le pays. Dans plusieurs communes de SQY, des réunions se sont tenues pour informer les habitants, lesquels sont nombreux à être réticents à l'installation de ces compteurs, malgré les efforts d'Enedis pour les rassurer.

Celle de Magny-les-Hameaux du 18 septembre dernier, par exemple, a fait l'objet d'une forte mobilisation des riverains. La ville avait fait parler d'elle en mars 2017, en votant une délibération interdisant l'implan-

« Ce compteur va nous pourrir la vie »

Autant dire que le climat s'annonçait tendu. Une bonne centaine d'habitants avaient investi la mairie. Plusieurs s'inquiétaient des risques sanitaires et sécuritaires engendrés par ces nouveaux compteurs, entre les ondes dégagées par Linky et les incendies provoqués par ces compteurs. « C'était la maison en face de mon domicile, a relaté une

participante. Le compteur était complètement en feu. Les pompiers ont mis une heure et quart à l'éteindre. » « Ce compteur a été conçu dans un matériau qui n'est pas combustible », a tenté de rassurer Anne-Marie Goussard, chargée du programme Linky chez Enedis.

Mais la question qui a le plus taraudé les habitants est le caractère obligatoire des compteurs Linky. « Le législateur n'a pas prévu que l'on puisse les refuser », a affirmé Anne-Marie Goussard. « Faux, lui a rétorqué Thierry Mercier, de l'association Robin des toits, luttant pour la sécurité sanitaire des personnes exposées aux nouvelles technologies de télécommunications sans fil. Ce n'est pas obligatoire, et je défie Enedis de m'amener un texte de loi. »

Ce professeur d'informatique a également dénoncé le coût du compteur. « Ce compteur va nous pourrir la vie au niveau du fric », a-t-il assuré. « Je n'ai pas confiance en ces gens-là (en Enedis, Ndrl), qu'est-ce qu'il faut que je fasse pour les empêcher de me mettre un compteur Linky ? », a demandé un riverain. « Lettre à Enedis et à votre maire », a indiqué Thierry Mercier.

Problème : l'endroit où est placé le compteur. S'il est à l'intérieur d'une propriété, il est possible de refuser l'entrée d'un prestataire et donc la pose de Linky, mais pas s'il est installé dans un mur d'une propriété mais tourné vers l'extérieur, Enedis invoquant la voie publique.

Raymond Besco, conseiller municipal délégué aux travaux et au développement durable, et qui avait la délicate mission de modération du temps de parole au cours de la soirée, a d'ailleurs averti l'entreprise sur ce point en fin de réunion : « Intervenir sur un compteur qui est à l'intérieur de mon mur est une violation de ma propriété. Donc, au niveau de la commune, on va tout faire pour confirmer que les murs appartiennent au propriétaire et on reprendra un arrêté pour interdire votre intervention. »

Autre élément de discorde : les données qu'est capable de collecter le compteur. Thierry Mercier a notamment dénoncé le fait qu'Enedis récupère des données pour « les vendre à des startups ». « On a tendance à mélanger les données personnelles et les données globales à la maille d'un quartier, et qui peuvent être utiles pour une collectivité qui prépare son plan climat, ou pour faire un PLU », fait remarquer Anne-Marie Goussard qui devrait sans doute attaquer juridiquement la municipalité en cas de nouveau recours.

Comme elle l'avait fait pour Voisins-le-Bretonneux. La municipalité vicinoise avait, en avril dernier, voté un vœu demandant qu'Enedis tienne compte de la décision de chaque habitant. Vœu qui avait dû être retiré après un recours gracieux de la société, relatait *Le Parisien* dans un article. Dans un communiqué, la Ville a indiqué avoir rencontré des représentants d'Enedis le 19 sep-

tembre dernier lors d'une réunion où « les réponses à l'ensemble des questions posées par les Vicinois et les élus présents ont été apportées », assure-t-elle.

Ailleurs aussi dans l'agglomération, le sujet donne toujours autant lieu à des échanges houleux. Comme à Montigny-le-Bretonneux où Christian Rozé, élu d'opposition, anime le Collectif anti-linky de SQY (Calsqy), site qui « informe » les usagers sur les effets négatifs de Linky, les guide dans leurs démarches de refus et « sert de liaison » - d'après les mots de son fondateur - entre les usagers hostiles aux compteurs communicants.

« Ce n'est pas un compteur comme les autres, contrairement à ce que dit Enedis, nous a confié Christian Rozé. Il est capable de noter la consommation toutes les deux secondes électroniquement. [...] Il y a déjà des entreprises qui ont créé des logiciels permettant d'interpréter ces courbes. Ca nuit à l'intégrité des gens, ça permet de connaître des informations confidentielles. »

Il dénonce aussi les prix du compteur. « Ça va quand même coûter bonbon et c'est bien nous qui allons le payer, soit sous forme d'impôt, soit à partir de 2021 sous forme d'une taxe sur la facture d'électricité. » Une inquiétude qu'il avait pu soulever lors d'une réunion sur le sujet dans sa commune, même si celle-ci n'avait mobilisé que 15 à 20 personnes.

SQY Un forum où « 15 à 20 % des jeunes trouvent du travail »

Présent chaque année à SQY, le forum Coup de pouce pour un emploi se tenait le 2 octobre à La Verrière. 91 candidats ont pu y rencontrer des employeurs, et pour certains être embauchés.

La Verrière a accueilli mardi 2 octobre son deuxième forum Coup de pouce pour un emploi. 91 candidats âgés de 18 à 35 ans, y ont participé, dont certains ont reçu des propositions d'emploi le jour même. Cet événement permet à des entreprises de soumettre leurs propositions de postes directement à des jeunes en recherche d'emploi.

« Il y a vraiment des postes à pourvoir »

« L'objectif est la rencontre directe [entre candidat et employeur], explique Valérie d'Argenlieu, déléguée générale de l'association Rencontres pour l'égalité d'accès à l'emploi (RPEAE), qui organisait l'événement, 39^e édition nationale, au Scarabée en partenariat avec SQY et la ville de La Verrière. Ça évite l'envoi de la lettre de motivation et du CV et ça permet de partager sa motivation. »

Et le dispositif semble montrer son efficacité. « Entre 15 et 20 %



La société de recouvrement 1640 finances, basée à Élancourt, a recruté trois candidats lors du forum, mardi 2 octobre au Scarabée, à La Verrière.

des jeunes qui viennent trouver du travail à l'issue de ces événements », assure Valérie d'Argenlieu. « Ce sont des gens qui veulent des résultats concrets, abonde la maire PCF de La Verrière, Nelly Dutu, également présente au début du forum. C'est important pour les jeunes que ça ne soit pas seulement un tour de table après lequel on ne sait pas ce qui va se passer. Là, il y a vraiment des postes à pourvoir. »

Ce taux de réussite s'explique aussi par une préparation en amont, puisque la sélection des candidats se fait déjà bien avant du forum. « Ils doivent être invités par les partenaires, ils ne viennent pas comme ça, précise Valérie d'Argenlieu. Il y a une inscription, on envoie la liste des entreprises et des postes à pourvoir 15 jours avant à l'ensemble des partenaires qui proposent aux candidats qu'ils accompagnent de venir ou non,

ça permet d'avoir des candidats motivés. » Des ateliers de préparation (facultatifs mais conseillés, Ndrl) sont également animés par l'association afin de permettre aux jeunes de mieux aborder le forum.

« On a directement un contact avec un employeur »

18 entreprises de secteurs variés, Koné pour les ascenseurs, Transdev pour les transports et même la police nationale ; étaient présentes pour rencontrer les jeunes candidats. « J'ai sauté sur l'occasion », confie une participante venue de Coignières. « Ça évite toutes les étapes de sélection de CV et lettre de motivation, on a directement un contact avec un premier employeur, ça peut apporter certaines chances que l'on n'aurait pas pu avoir en postulant par internet », affirme Michael, trappiste de 24 ans à la recherche d'un contrat de professionnalisation en tant que chauffeur de bus. A la fin de l'après-midi, certains ont eu le bonheur de décrocher un emploi. 203 entretiens ont été comptabilisés. 65 candidatures ont été jugées intéressantes, dont 8 validées. La société élancourtoise de recouvrement 1640 finances a par exemple recruté trois candidats.

En bref

YVELINES

Le Département choisit Sodexo pour les cantines des collèges

Sodexo sera le prestataire privé unique auquel le Département s'associe pour la restauration et le nettoyage des collèges.

Lors du conseil départemental du 28 septembre, les élus yvelinois ont officiellement choisi Sodexo pour assurer la restauration scolaire et le nettoyage des 116 collèges publics du département. Fin 2017, le Département avait annoncé son choix de s'associer à une entreprise privée qui s'occupera de ces deux services à partir du 1^{er} janvier 2019.

Dans un communiqué, le Département explique les raisons du choix Sodexo, qui était face à Elior pour récupérer ce marché. « Avec Sodexo, le coût moyen annuel pour le Département est moins élevé que celui proposé par Elior, souligne notamment le Département. Sodexo garantit le maintien des conditions actuelles de travail pour les agents départementaux et propose également une production 100 % yvelinoise. »

PLAISIR**Joséphine Kollmannsberger : « maintenir cet équilibre entre le rural et l'urbain »**

Les interviews des 12 maires de Saint-Quentin-en-Yvelines continuent. Cette semaine, La Gazette a rencontré Joséphine Kollmannsberger (LR), maire de Plaisir depuis 2012.

► **Quelles ont été vos priorités lorsque vous êtes devenue maire de Plaisir en 2012 ?**

La priorité était de trouver un équilibre à l'ensemble de la collectivité. On a la chance, sur Plaisir, d'avoir toute une série de potentialités au niveau des espaces verts, et on a également une difficulté qui est la "quartierisation" de Plaisir, avec des quartiers très épars sur la ville. Notre volonté première était justement de recréer un centre d'attractivité de la collectivité, d'où notre volonté de réfléchir à notre cœur de ville, qui était assez grand puisqu'il englobe non seulement le centre historique mais également toute la zone très urbanisée de Plaisir.

Et ce qui nous importait particulièrement, c'était de maintenir cet équilibre entre le rural et l'urbain, puisque nous avons cette chance à Plaisir d'avoir 54 % d'espaces verts. L'une des volontés premières est non seulement de les intégrer dans la cohérence de la collectivité, mais surtout de les maintenir, voire de les augmenter.

Dynamiser notre ville est aussi important pour nous. Je ne dis pas qu'elle ne l'était pas puisque l'on a quand même un centre économique et commercial fort,

nous n'avons que 6 % de chômage sur la ville de Plaisir, etc. Mais malgré tout, une ville qui ne développe pas, c'est une ville qui s'endort, tant au niveau du développement économique et commercial, qu'au niveau de l'habitat.

Ce qu'il se passe sur Plaisir, c'est qu'il y a beaucoup de chantiers. C'est à la fois quelque chose de rendu nécessaire par certaines lois, mais aussi par des volontés politiques de rendre à notre ville la capacité de maintenir la population : notre but est que les Plaisirois s'y sentent bien, donc on leur fait des parcours résidentiels qui leur permettent de rester.

► **Pour les prochaines années, quels sont les projets qui vont faire évoluer Plaisir ?**

Suite au diagnostic fait sur le cœur de ville, nous en sommes aujourd'hui à des études plus parcellaires. L'étude du quartier du Valibout vient de se terminer. Le réaménagement complet de ce quartier est l'un de nos projets forts. Il est déjà en réhabilitation mais on veut aller beaucoup plus loin puisqu'on veut y créer une mixité sociale, et également parce que les espaces verts, les parkings et les voiries seront refaits.



sommes en train de construire tous ensemble un projet de territoire et ma volonté première est d'en être un acteur avec nos capacités, notre envie et notre enthousiasme.

Je me dis qu'on a la chance d'avoir un potentiel qui nous permet d'avoir beaucoup d'ambition et de rayonner bien au-delà du département, au niveau de la France, voir au-delà. On en a eu la preuve avec la Ryder cup, il y a eu un coup de projecteur important. Alors c'est vrai que c'est un épiphénomène, mais il faut savoir rebondir dessus.

► **Serez-vous candidate à votre propre succession aux élections municipales de 2020 ?**

Oui. J'ai fait un peu plus d'un mandat parce que l'ancien maire m'a passé la main en 2012. Un mandat, c'est à la fois long et court. Mais il est surtout court par rapport à l'ambition et la dynamique qu'on souhaite donner à cette ville. On a implanté les fondamentaux dans cette mandature, même si beaucoup de choses très concrètes avaient été faites sur les mandats précédents.

Il est clair que, là, on a permis à la ville d'avoir une structuration qui nous permet vraiment, aujourd'hui, de nous projeter. On est dans un lancement de projets, que je souhaite accompagner sur les années qui viennent. En plus j'ai une équipe formidable, et je pense qu'on a encore pas mal de choses à faire, et je compte bien m'y atteler. Puis je souhaite également m'atteler à la continuité de la mise en place de ce nouveau SQY. Donc je serai là en 2020, en tout cas pour me présenter.

En bref**MAUREPAS Une nouvelle enseigne de déguisement devrait ouvrir à Pariwest**

La Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a validé un projet d'extension d'un ensemble commercial à Pariwest, qui devrait accueillir une enseigne Jour de fête.



Une nouvelle enseigne dédiée aux accessoires de fête pourrait ouvrir dans la zone commerciale Pariwest.

Les amateurs de déguisement vont avoir plus de choix, mais la concurrence va s'accroître pour les enseignes d'accessoires des fêtes de Maurepas. La semaine dernière, la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) des Yvelines a rendu

publique sa décision du 19 septembre, dans laquelle elle valide « le projet d'extension d'un ensemble commercial », situé rond-point du Docteur Schwartz, dans la zone Pariwest, « d'une surface de vente de 930 m², dédié à l'installation d'une enseigne "Jour de fête" ».

Sur son site internet, Jour de fête explique vendre « l'ensemble des articles de fête dont vous avez besoin pour tous les événements de l'année » : déguisements, masques, maquillage mais aussi décoration de mariage, d'anniversaire, d'halloween, etc. Dans la zone Pariwest, deux enseignes proposant également des accessoires de fête existent déjà.

Contactée, l'enseigne Jour de fête n'a pas pu nous répondre avant la mise sous presse de cette édition. Ni la date d'ouverture prévue, ni l'emplacement exacte du magasin n'ont encore été communiqués. Il s'agira de la première boutique Jour de fête du département, alors que l'enseigne compte actuellement « plus de 40 magasins partout en France et en Belgique » d'après son site internet.

En bref**VILLEPREUX Une page Facebook municipale pour « donner la vérité »**

La mairie a créé une page Facebook, « Villepreux en direct, entre vous et nous ». Elle sera destinée à répondre aux interrogations des habitants et évitant la propagation de fausses informations.

Un compte Facebook pour chasser les « fake news ». Mardi 25 septembre, la mairie a publié sur sa page Facebook un post annonçant la création du groupe « Villepreux en direct, entre vous et nous ». Selon le post, l'objectif affiché est de répondre de « manière transparente » aux interrogations des Villepreusiens.

« Les gens posent des questions concernant la mairie sur les réseaux sociaux, explique Stéphane Mirambeau (LREM). Souvent d'autres essayent d'aider en apportant une réponse mais n'ont pas toujours des informations justes. » La mairie espère donc, grâce à cette page, maîtriser les informations publiées. « On veut donner la vérité, assène Stéphane Mirambeau.

On ne veut pas laisser se propager des informations fausses relayées parfois par des personnes de mauvaises foi, [...] et ça nous permettra de ne pas avoir à donner plusieurs fois la même réponse. »

► **Ce n'est pas un organe de propagande**

Concernant les ambitions politiques de la page, le maire se veut catégorique : « Ce n'est pas un organe de propagande, explique il. Je ne mélange pas tout. » La page sera alimentée par les services municipaux et les élus selon les sujets abordés. Un post contenant le numéro direct du maire devrait bientôt y être publié pour les habitants qui auraient des questions.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Une boutique éphémère où les vendeurs sont en formation

La boutique Skola a ouvert pour deux mois dans la galerie de l'Espace Saint-Quentin.

L'ensemble des 17 vendeurs qui y vendent des produits de marque sont des jeunes en formation.



« C'est un dispositif génial parce qu'ils ont la formation et en même temps cette immersion en boutique », apprécie la responsable de la formation, Capucine Levrangi.

Dans la galerie de l'Espace Saint-Quentin, la boutique Skola a ouvert ses portes le 26 septembre et sa fermeture est déjà programmée au 18 novembre. Mais rien d'anormal à cela, et pour cause, Skola est une boutique éphémère où les vendeurs sont tous des jeunes en formation.

Pendant deux mois, 17 jeunes, tous Yvelinois, se préparent à passer un diplôme de vente à SQY avec chaque semaine, 24 heures de

cours et dix heures d'immersion dans la boutique de prêt à porter au contact des clients. Ce concept est une première en Île-de-France, bien que déjà mis en place notamment à Marseille dans un centre commercial géré par Hammerson, également propriétaire de l'Espace Saint-Quentin, qui prête la cellule commerciale jusque-là inoccupée.

« Ce sont 17 jeunes Yvelinois demandeurs d'emploi qui ont aujourd'hui des

difficultés à trouver un travail dans la vente pour différentes raisons : manque d'expérience, pas le bon savoir-être, des raisons personnelles, etc., explique Capucine Levrangi, chef du projet de création de la boutique Skola et en charge de la formation, désigné par la Fondation des apprentis d'Auteuil, à l'origine du concept. C'est un dispositif génial parce qu'ils ont la formation et en même temps cette immersion en boutique avec des vrais produits, une vraie direction et des vrais clients. Ils mettent directement en pratique ce qu'ils apprennent. »

« Vraie direction et vrais clients »

Dans les rayons de la boutique éphémère, chaque demi-journée par petits groupes, les jeunes apportent leurs conseils aux clients franchissant le seuil du magasin. Ce mercredi 3 octobre au matin, tout pile une semaine après l'ouverture de Skola, c'est Dona qui accompagne les potentiels acheteurs. Guyancourtoise de 23 ans, Dona semble ravie d'apprendre en boutique. « D'habitude, ce n'est que du théorique, là, il y aussi une formation sur le terrain, sourit Dona, qui a déjà travaillé dans la vente. Maintenant, je suis plus à l'aise, je vais plus facilement vers les clients et j'essaye de les conseiller de mon mieux. »

Chez Skola, sous l'œil d'une directrice de magasin également formatrice, les rayons proposent

prêt à porter, et accessoires pour les fêtes d'anniversaires d'enfants. Les cinq marques vendues sont françaises et habituellement uniquement disponibles sur internet. « Pour ces marques, ça donne de la visibilité et elles ont un vrai sens de l'humain, souligne Capucine Levrangi. Chaque créateur a briefé et présenté ses produits, soit en direct soit via Skype, aux jeunes qui ont donc une vraie volonté de parler des marques. »

« Je vais plus facilement vers les clients »

A l'issue de la formation de deux mois, les 17 jeunes Yvelinois vont « faire un stage, passer un diplôme reconnu par l'État et l'objectif est qu'ils décrochent un emploi », annonce Capucine Levrangi. Le 18 novembre sera donc le dernier jour de Skola, mais la chef du projet ne ferme pas la porte à une nouvelle expérience similaire : « Après, on peut refaire ce programme, mais ça reste une boutique éphémère, avec des marques engagées et des jeunes qui ont envie de s'en sortir. »

Et d'ici là, les jeunes formés vont se voir fixer des objectifs de plus en plus élevés. « Pour l'instant, on ne met pas de pression, mais après, il y aura des objectifs de chiffre d'affaires pour les mettre au plus près de la réalité », prévoit Capucine Levrangi.

En bref

SQY Le Bibliobus est de retour

Le nouveau Bibliobus de SQY sera inauguré ce samedi 13 octobre à Élancourt. Il permettra aux habitants d'avoir accès, près de chez eux, aux documents des médiathèques.

Plus d'un an après l'arrêt du précédent, les Saint-quentinois pourront de nouveau croiser un Bibliobus dans leur commune. « L'ancien était arrivé en bout de course, explique Armelle Aubriet, élue DVD à Montigny-le-Bretonneux et vice-présidente de SQY en charge de la culture. On a revu les itinéraires pour certains endroits éloignés d'une médiathèque. »

« Le but est de faire une promotion des médiathèques, de montrer ce qu'il y a dans les médiathèques », indique-t-elle. Et cela commencera dès ce samedi 13 octobre, avec l'inauguration à 16 h à Élancourt, à La Clé Saint-Pierre. Ensuite, le bus se lancera dans des tournées régulières à la rencontre des habitants, une fois tous les 15 jours, de 16 h 30 à 18 h 30.

« Dans un premier temps, on va tourner sur cinq communes », précise Armelle Aubriet. La Verrière et Montigny le lundi, Magny-les-Hameaux le mardi, Trappes le mercredi et Élancourt le vendredi. A cela s'ajoute, Guyancourt, où sera basé le Bibliobus. Les riverains pourront trouver dans cette médiathèque roulante près de 3 500 documents, aussi bien CD, que DVD, des périodiques ou des livres.



« Et l'État ne déclasse plus les zones Natura 2000 (zones naturelles protégées, Ndlr). Il s'agissait juste de se faire entendre sur le sujet. »

Problématique commune de désengorger les routes

Les deux élus partagent en tout cas l'objectif de désengorger les routes des voitures particulières qui traversent en nombre leurs communes. Sur Facebook, Bertrand Houillon appelle la maire vicinoise à « s'unir avec nous » pour obtenir notamment « une étude concrète des transports sur l'axe Nord-Sud » et « la réouverture de la route déjà existante CV7 (chemin vicinal – fermé aux voitures depuis des années, Ndlr) pour rejoindre Montigny et les zones d'activité de l'Ouest saint-quentinois ». Dans les différents échanges et articles publiés, les deux maires semblent afficher le souhait commun de se rencontrer pour discuter de cette problématique.

SQY Magny/Voisins : une voie de contournement au cœur de la discorde

Les maires des deux communes ont eu de vifs échanges sur les réseaux sociaux suite à un article du dernier journal municipal de Voisins, poussant pour une voie de contournement passant par Magny.

Un article paru dans le magazine municipal de septembre de Voisins-le-Bretonneux a été à l'origine de vifs débats sur les réseaux sociaux, notamment entre la maire de la commune et son homologue de Magny-les-Hameaux.

Appel à la « mobilisation générale »

Pour mettre fin aux problèmes de bouchons à Voisins, la Ville explique dans cet article pousser pour un projet de voie de contournement de la commune... passant par Magny-les-Hameaux. La publication précise que cette solution, décrite comme

« idéale », se « heurte à plusieurs difficultés de taille » dont « l'obtention de l'accord du maire de Magny », Bertrand Houillon (Génération.s).

Justement, Bertrand Houillon a vivement réagi fin septembre à la lecture de cette publication, notamment sur son compte Facebook où il en « appelle à une mobilisation générale » face « à quelques petites visions égoïstes ». Dans sa publication Facebook, Bertrand Houillon ne cache pas sa colère : « La communication locale ne doit pas se faire en se défaussant sur la commune voisine, et je m'opposerais à toute tentative de sacrifier Magny au trafic routier pour quelques égoïstes. »

Un message auquel la maire de Voisins-le-Bretonneux, Alexandra Rosetti (UDI) a répondu par un commentaire posté par son chef de cabinet. « Les invectives par réseau social interposé ne résolvent rien et ne me semblent pas être la meilleure façon de traiter ce problème complexe qui impacte lourdement nos communes respectives », adresse-t-elle au maire magnycois.

Interrogée sur le sujet par *Le Parisien*, qui a révélé la semaine dernière les échanges entre les deux élus, Alexandra Rosetti explique avoir publié cet article sur le bulletin municipal « sachant que le Département ne soutient pas cette solution ». Souhaitant « éviter que toute la vallée de Chevreuse se déverse dans la ville », elle ajoute dans les colonnes du quotidien francilien :

LA VERRIÈRE La maire lance une pétition pour réclamer le retour des médecins

Nelly Dutu, maire PCF de La Verrière, a lancé une pétition en septembre afin de dénoncer l'absence de médecins dans sa commune.



Les deux médecins du cabinet médical d'Orly Parc, à La Verrière, ont quitté les lieux début 2018.

« Nous avons besoin de médecins ! » C'est ainsi que la maire PCF de La Verrière, Nelly Dutu, intitule sa pétition lancée en septembre et destinée au directeur de l'Agence régionale de santé (ARS). L'élu tire la sonnette d'alarme sur le désert médical dans sa ville et plus généralement dans la région, et en appelle à l'État.

« Voilà plusieurs mois que la ville de La Verrière est sans médecin, comme de nombreuses villes de la région Île-de-France, peut-on notamment lire dans le message accompagnant cette pétition. Sur le territoire de

Saint-Quentin-en-Yvelines, il n'y a que 132 médecins généralistes pour 230 000 habitants, ce qui révèle une insuffisance criante mais aussi une inégalité d'accès aux soins. »

L'État « responsable de la situation »

L'élu y pointe également du doigt une situation « d'autant plus paradoxale que nous avons une faculté de médecine à Saint-Quentin-en-Yvelines et une école d'infirmières à La Verrière. Depuis un an, avec la maire du Mesnil-Saint-Denis, nous

avons discuté à plusieurs reprises avec des représentants de l'ARS et des partenaires de santé. Pour le moment, sans résultat concret. »

L'élu verriéroise souhaite faire avancer les choses avec cette pétition. « On en encore en phase de signatures », nous a-t-elle confié le 2 octobre dernier en marge de Coup de pouce pour un emploi, espérant décrocher un rendez-vous avec l'ARS début novembre en compagnie d'habitants, et obtenir une prise de conscience.

« Je veux alerter sur l'absence totale de médecins sur La Verrière qui pose un vrai problème de santé publique », explique Nelly Dutu, qui interpelle directement l'État, qu'elle juge responsable de la situation « car il a bloqué un certain nombre de numerus clausus ».

« Maintenant l'État doit agir, écrit-elle également dans sa pétition à l'adresse des instances étatiques et sanitaires. Les verriérois.e.s ont droit à des soins de qualité et de proximité. Nous avons besoin de votre autorité et de tout votre soutien pour faire réussir l'installation de médecins sur La Verrière. »

La maire donne également des exemples concrets de conséquences du manque de médecins, comme les patients contraints de se rendre aux urgences, « ce qui crée un engorgement des urgences », souligne-t-elle. Avant de conclure : « On ne peut pas laisser une ville de 6 000 habitants (La Verrière, Ndrl) sans médecin. »

En bref

SQY Le faux-plafond de la salle de lecture présente des signes de faiblesse

Les Archives départementales ont annoncé la fermeture de leur salle de lecture en raison de « signes de faiblesse inquiétants » du faux plafond. L'espace est temporairement relocalisé.

La salle d'exposition des Archives départementales accueillera temporairement l'espace de lecture du bâtiment, dont la salle initiale est fermée au public depuis le 18 septembre. En cause : la structure d'attache du faux plafond, à neuf mètres de haut, « qui a montré des signes de faiblesse inquiétants depuis cet été », indique le Département dans un courriel adressé à *La Gazette*.

le Département, cela risque de durer quelques mois. » Dans la salle d'exposition attenante, est donc actuellement aménagée une salle de lecture temporaire, qui sera ouverte à partir du 16 octobre, avec une capacité d'accueil de 20 personnes.

Par ailleurs, « il n'y aura pas d'accès possible aux usuels, aux lecteurs de microfilms, ni aux cartes et plans jusqu'au 20 novembre », indique le Département.

Afin de permettre au public d'effectuer des recherches à distance, les inventaires des archives, ainsi que les tables de l'enregistrement et des hypothèques, seront bientôt ouverts à la consultation en ligne.



Dans la salle d'exposition attenante, est actuellement aménagée une salle de lecture temporaire, ouverte à partir du 16 octobre.

En bref

VILLEPREUX

Les premières boîtes à livres de la commune arrivent

La Ville s'est associée au Lions club local pour l'installation dans les prochaines semaines de deux boîtes à livres.



La municipalité et le Lions club local ont signé une convention, vendredi 5 octobre, pour l'installation de deux premières boîtes à livres à Villepreux.

Les deux premières boîtes à livres villepreusiennes vont être installées dans les prochaines semaines au V park, situé en entrée de ville, côté Saint-Nom-la-Bretèche, et en centre-ville à proximité de la place Riboud. La municipalité et

le Lions club local, qui proposent l'installation de ce dispositif, ont signé une convention en ce sens vendredi 5 octobre.

« Il s'agit de deux boîtes à livres, mais le but, une fois qu'elles seront installées

et vivront, est d'en installer dans tous les quartiers de la ville », prévoit Laurence Morelle-Losson (SE), adjointe au scolaire, signataire de cette convention pour la Ville. Les boîtes à livres sont ces dispositifs qui fleurissent dans de nombreuses communes où chacun peut prendre ou laisser des livres gratuitement.

Objectif : une par quartier

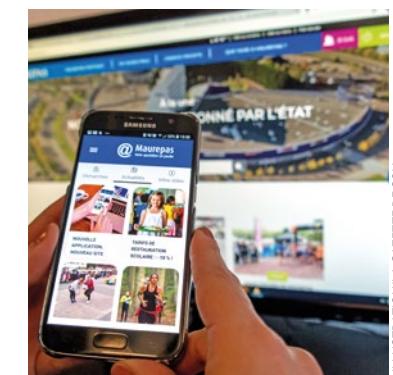
Du côté du Lions club, l'objectif de « lutter contre l'illettrisme, notamment en favorisant l'accès à la lecture », explique Gérard Martineau, membre du club de Plaisir et des environs, en charge du projet. Laurence Morelle-Losson souligne que la Ville appuie « tout ce qui peut être fait pour la lecture dès le plus jeune âge ». Au travers de cette convention, la Ville finance l'une des boîtes, et le Lions club l'autre, d'une valeur chacune d'environ 400 euros.

En bref

MAUREPAS La Ville se dote d'un nouvel attrail numérique sensé apporter suivi et rapidité

La municipalité a mis en ligne sa nouvelle application et la nouvelle version de son site internet. Ils doivent permettre un meilleur suivi et une navigation plus confortable aux habitants.

La Ville s'offre un second départ numérique. Les 1^{er} et 2 octobre, la municipalité a lancé successivement une nouvelle application, @Maurepas, disponible sur Android et bientôt sur Apple, et une nouvelle version pour son site internet. « L'idée, c'est de proposer plus de fonctionnalités aux citoyens », explique-t-on en mairie. Parmi les buts poursuivis par ce nouvel équipement : un meilleur suivi et plus de rapidité dans la navigation. « Alors que l'ancienne appli permettait seulement de signaler un fait ou de faire une démarche, maintenant il va être possible de suivre sa demande et d'obtenir une réponse une fois qu'elle sera traitée », précise la municipalité, contactée par *La Gazette*.



« Maintenant il va être possible de suivre sa demande et d'obtenir une réponse une fois qu'elle sera traitée », indique la municipalité.

dépensé d'argent pour ce projet. Le site, pour sa part, bénéficie dorénavant d'une page d'accueil améliorée. « Elle est plus lisible, pour permettre aux citoyens d'aller au plus vite faire leurs démarches, explique-t-on en mairie. Le site a été refait en concertation avec plusieurs associations, et un panel d'utilisateurs variés, pour répondre au mieux aux besoins. »

SQY Un homme condamné à quatre ans de prison pour sept cambriolages

Un trentenaire suspecté d'avoir cambriolé plusieurs commerces, tels qu'une station essence et un cabinet dentaire, a été condamné à la prison ferme mercredi 3 octobre.



Un homme de 34 ans a été jugé mercredi 3 octobre pour le cambriolage de sept enseignes de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il a cambriolé pas moins de sept commerces à Saint-Quentin-Yvelines. Mercredi 3 octobre, comparaissait devant le tribunal correctionnel de Versailles un homme de 34 ans, suspecté d'avoir cambriolé sept boutiques et commerces notamment à Trappes, Montigny-le-Bretonneux et Maurepas, ceci entre mai et juin 2018. Le montant du préjudice s'élève à 10 000 euros selon *Le Parisien*.

Géolocalisé grâce à son téléphone

L'affaire aurait été révélée lors du cambriolage d'un cabinet de Montigny-le-Bretonneux, en juin. La porte du local avait alors été fracturée, et la carte bancaire de la

société dérobée avant d'être utilisée pour faire 2 600 euros d'achats. Manque de chance pour le cambrioleur, les policiers ont ensuite fait le lien avec d'autres vols similaires dans une station Total ou encore une sandwicherie.

Le voleur a été par la suite géolocalisé grâce à son téléphone et interpellé. Dans le box des accusés, le trentenaire, qui a déjà été condamné plusieurs fois, a plaidé avoir eu recours au cambriolage car il ne trouvait pas de travail suite à une précédente peine de prison, selon *Le Parisien*. Le procureur a requis une peine de trois ans et demi de prison, dont une partie avec sursis, mais le juge a opté pour une peine de quatre ans ferme.

TRAPPES Rixe entre une vingtaine de jeunes au Square Carco

Trois jeunes ont été blessés lors d'une bagarre générale, samedi 6 octobre dans la soirée.



Une vingtaine de jeunes se sont affrontés à proximité du square Francis Carco. A l'arrivée des policiers, trois jeunes étaient restés à terre.

Trois personnes étaient couchées au sol à l'arrivée des policiers. Les forces de l'ordre sont intervenues, samedi 6 octobre dans la soirée, après qu'on leur a signalé la présence d'une vingtaine de jeunes se battant dans une rue proche du square Francis Carco. Les hommes se battaient notamment à l'aide de gaz lacrymogène.

Le groupe s'est dispersé à l'arrivée des agents de la police, mais trois

jeunes d'une vingtaine d'années, blessés, sont restés à terre. Leurs blessures paraissent légères, leur pronostic vital n'était pas engagé mais deux d'entre eux ont tout de même été conduits à l'hôpital pour des traumatismes crâniens causés par de violents coups à la tête. Le troisième blessé ne présentait pour sa part que des blessures superficielles aux bras. Les policiers ont sécurisé le secteur dans les heures qui ont suivi.

MAUREPAS Un homme décède des suites d'un malaise

Le malaise lui a été fatal. Mardi 2 octobre, aux alentours de 1 h du matin, une femme a contacté les secours pour demander de l'aide après que son mari, âgé de 45 ans, soit tombé inanimé à la suite d'un malaise. Arrivé sur place quelques minutes plus tard, le Samu n'a pas été en mesure de venir en aide à la victime, qui souffrait de diabète et d'alcoolisme, et n'a pu que constater le décès. Le corps du défunt a été transporté par la suite au funérarium de Trappes.

PLAISIR Une canalisation d'eau chaude éclate dans l'école

Les élèves de l'école Antoine de Saint-Exupéry ont été évacués, jeudi 4 octobre, après qu'une canalisation rompue ait provoqué un dégagement de fumée suspect.

Jeudi 4 octobre, avant le début des classes, une maîtresse de l'école Antoine de Saint-Exupéry, rue Abel Guyet, a contacté les pompiers pour les avertir d'un dégagement suspect de fumée blanche dans les locaux de l'établissement scolaire. « *La fumée venait a priori du sol, à proximité des sanitaires*, explique une source proche du dossier. *Les enfants qui étaient déjà présent à l'école ont été évacués.* »

MONTIGNY Un homme « perturbé » descend sur les rails de la gare

Aux alentours de 14 h 30, vendredi 5 octobre, des usagers qui attendaient un train en gare de SQY ont soudain vu un homme descendre sur les rails. Vite signalé à la sécurité, il est par la suite remonté sur le quai lorsqu'un train est arrivé en gare. Il s'est légèrement blessé dans sa hâte de quitter les voies. Perturbé psychologiquement, il a été transporté pour des soins à l'hôpital. Le train qui arrivait en gare au moment où l'homme remontait sur le quai a été retardé d'environ une heure suite à cet incident.

BOIS D'ARCY Un gardien de prison suspecté de trafic de cannabis

Un gardien du centre de détention de Bois d'Arcy a été mis en examen après avoir laissé tomber sur le sol de la prison un morceau de cannabis.

Le gardien de prison a laissé tomber du cannabis sur le sol. Mercredi 3 octobre, un gardien de la prison de Bois d'Arcy, a été mis en examen suite à des suspicions de trafic de cannabis à son encontre, dans l'enclave même du centre de détention. Selon une source proche du dossier, il apparaît que l'homme, âgé de 41 ans, « *a laissé tomber sur le sol un morceau de résine de cannabis de 45 grammes, alors qu'il se changeait dans les vestiaires vers 7 h 30 du matin.* »

ÉLANCOURT Un incendie se déclare à l'arrière d'un bus

Un dysfonctionnement du moteur serait en cause. Un bus de la compagnie Transdev a pris feu, vendredi 5 octobre aux alentours de 10 h, sur l'avenue Gay Lussac. Selon une source proche du dossier, les flammes ont pris à l'arrière du véhicule, là où est situé le moteur : « *L'incendie est dû à un dysfonctionnement du moteur, c'est probablement un court circuit.* » Le bus était heureusement vide aux moments des faits, et aucun blessé n'est à déplorer. Le bus a été retiré de la circulation suite à cet incendie.

BOIS D'ARCY

Soupçonné d'avoir frappé un gardien de prison, il est relaxé faute de preuves

Un détenu accusé par un gardien de prison de l'avoir frappé en juin a été relaxé mardi 2 octobre par le tribunal correctionnel.

Aucun témoignage n'a pu étayer les affirmations de l'accusation. Le tribunal correctionnel de Versailles a relaxé, mardi 2 octobre, un homme de 23 ans accusé d'avoir donné un coup de tête à un gardien de la maison d'arrêt de Bois d'Arcy, selon *Le Parisien*. Les faits se seraient produits le 26 juin dernier. Ce jour-là, le détenu est conduit à l'infirmière, se plaignant d'une blessure au genou.

Le jeune est assis sur une chaise en attendant l'infirmière, lorsqu'un gardien le pousse à terre. Les deux hommes commencent à se battre. C'est alors que le détenu aurait donné un coup de tête au gardien qui porte plainte, selon *Le Parisien*. Le jeune assure pour sa part n'avoir rien commis de tel. La défense, qui a rappelé qu'aucun témoignage concordant ne permettait de confirmer le coup de tête, a eu gain de cause dans cette affaire.

VERSAILLES Il chute à moto lors d'une course poursuite avec la police

Course-poursuite, mercredi 3 octobre, rue Richard Mique à Versailles. Aux alentours de minuit, la police a repéré un jeune de 17 ans sur un scooter, qui semblait aller à vive allure. Les agents ont décidé de contrôler l'homme, qui a alors refusé de s'arrêter et pris la fuite. Après quelques centaines de mètres, le conducteur du scooter a chuté seul sur la chaussée. Se plaignant de douleurs au genou droit, il a été transporté à l'hôpital par les pompiers. Il était convoqué lundi 8 octobre au commissariat pour être entendu sur ces faits.

LE PERRAY-EN-YVELINES Un homme se pend à un arbre

Macabre découverte, vendredi 5 octobre rue de la Touche. Les pompiers sont intervenus ce jour-là, aux alentours de 13 h, dans un jardin, pour tenter de ranimer un jeune de 27 ans, pendu à un arbre par une sangle sur le terrain de ses parents. Malgré un massage cardiaque, les soldats du feu ne sont pas parvenus à sauver l'homme, dont le décès a été déclaré plus tard, vers 14 h. Le corps de la victime a été transporté au funérarium de Rambouillet dans l'après-midi.



Votre territoire est **unique**,
offrez-lui **une solution
personnalisée en propreté**



COLLECTE



PROPRETÉ



TRI ET
VALORISATION



SERVICES
AUX ENTREPRISES

**Depuis 50 ans, Sepur s'engage au service des territoires
pour améliorer leur cadre de vie.**

Parce que nous considérons chaque territoire comme unique, nous développons des solutions personnalisées en propreté, qui correspondent au plus près à la réalité de votre environnement en milieu rural ou urbain, de vos quartiers et zones d'activités.

Au quotidien, Sepur est à vos côtés pour assurer une gestion optimisée de vos déchets au meilleur prix et apporte des solutions environnementales durables.

Crédits photos : Gettyimages

welcom



www.sepur.com

Maître d'œuvre en solutions de propreté

CYCLISME**SQY accueille la Coupe du monde de cyclisme sur piste**

La première manche de la Coupe du monde de cyclisme sur piste se déroule du 19 au 21 octobre au Vélodrome national.



Plus de 350 pistards du monde entier s'affronteront au Vélodrome national pour la Coupe du monde de cyclisme sur piste.

Du vendredi 19 au dimanche 21 octobre, le Vélodrome national sera le théâtre de la première manche de la Coupe du monde de cyclisme sur piste 2018-2019. « Un événement sportif international qui réunira les plus grands champions de la discipline », souligne l'agglomération dans un communiqué. Des places sont encore disponibles pour assister à la compétition, première édition à se dérouler à Saint-Quentin-en-Yvelines.

SQY rappelle que cette épreuve « est décisive pour les athlètes » car elle « fait partie intégrante de la campagne de qualification pour les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo en 2020 ». Plus de 350 athlètes repré-

sentant une cinquantaine de pays s'affronteront donc au Vélodrome national, dont la sélection française a été présentée la semaine dernière. Au total, 18 des meilleurs pistards tricolores seront de la partie.

Des places à gagner

Des places sont encore disponibles sur tracksqy2018.com. Un tarif privilégié est proposé aux Saint-Quentinois, sur présentation d'un justificatif de domicile à l'accueil du Vélodrome. L'agglomération propose également de gagner 32 places pendant un concours, ouvert jusqu'au 12 octobre, sur son site internet.

BASEBALL Les Cougars dos au mur

Battus deux fois à Rouen ce week-end (4-1, 4-3) lors des deux premières manches de la finale, les Ignymontains n'auront plus le droit à l'erreur ce samedi 13 octobre.

Ils attendaient cette finale avec impatience, mais elle a très mal démarré. Le déplacement à Rouen samedi 6 et dimanche 7 octobre ne s'est pas passé comme prévu pour les Cougars de Montigny-le-Bretonneux, qui ont essuyé deux défaites en terre normande (4-1, 4-3).

« On a réussi à mettre les joueurs sur balle mais les conclusions n'ont pas été au rendez-vous, nous a confié

Rodolphe Le Meur, qui reconnaissait que l'expérience et la pression de l'événement ont pesé face à un adversaire 13 fois champion de France et 4^e des derniers championnats. « On a des jeunes joueurs, c'était leur première finale, on s'est peut-être mis trop de pression et on n'a pas conclu les actions qu'on aurait dû. Les lanceurs ont fait leur travail, mais l'attaque a été trop faible au moment opportun. » Le titre se jouant en trois matchs gagnants, Montigny

HANDBALL Les Ignymontaines rechutent

Après avoir décroché leur première victoire de la saison contre Granville, l'AS Montigny s'est inclinée à Morlaix (36-25), samedi 6 octobre, et a perdu deux joueuses sur blessure.

Un week-end à oublier. En déplacement dans le Finistère pour y affronter Morlaix samedi 6 octobre, dans le cadre de la 3^e journée de Nationale 2, l'AS Montigny-le-Bretonneux (ASMB) s'est lourdement inclinée (36-25), et a perdu sa capitaine Klara Zachova, victime d'une entorse au bout de dix minutes. La Tchèque sera absente durant « une quinzaine de jours », selon son entraîneur Denis Chollet, qui ne pourra donc pas compter sur elle lors du prochain match, très important, le week-end prochain chez l'Entente Colombelles-Troarn.

« Du moment où elle est partie, on a été complètement perdus sur le terrain, regrette le coach ignymontain. Les joueuses ont paniqué et on a pris l'eau un peu partout. » Et pour cause. Alors qu'elle menait avant la sortie de Zachova, l'ASMB s'est peu à peu vu surpassée puis distancée : cinq buts de retard à la mi-temps, puis 11 au coup de sifflet final, l'addition comptable est lourde. Le tribut humain aussi, puisque la numéro 10 Julie Roussel manquera également le prochain déplacement du club, actuel 5^e au classement (sur 12 équipes) et qui vise le maintien cette saison.

FOOTBALL Premier accroc pour Trappes

Après trois victoires, les Trappistes ont perdu leurs premiers points de la saison, dimanche 7 octobre à domicile contre Suresnes (match nul 3-3).

Après un début de championnat parfait, l'ES Trappes a concédé dimanche 7 octobre ses premiers points. A domicile, les joueurs d'Hicham Zerhdy ont été tenus en échec par Suresnes (3-3), actuel 7^e au classement.

Menés aux score d'entrée après un penalty d'Ally N'Dry (3^e), les joueurs d'Hicham Zerhdy ont égalisé par Ndao (15^e), mais ont de nouveau accusé un but de retard après avoir

marqué contre leur camp (17^e), avant de reprendre les devants grâce à des réalisations de Dramé (45^e) et Ndao (66^e), qui s'est donc offert un doublé. Mais une égalisation de Normand à 20 minutes de la fin les a contraints au match nul.

Ce résultat ne les empêche toutefois pas de conserver leur première place de la poule C de Régional 3. Ils tenteront de retrouver le chemin de la victoire dans deux semaines au Pecq.

HANDBALL**Plaisir s'incline d'un petit but dans les dernières secondes**

Après un match disputé contre Massy, les Plaisirois perdent d'un tout petit but (24-25) dans le cadre de la troisième journée de Nationale 3.

A l'issue d'une rencontre serrée contre Massy, où chaque équipe s'est rendue coup pour coup, le Plaisir handball club (PHBC) s'est incliné d'un tout petit but (24-25). Dimanche 7 octobre, dans le cadre de la troisième journée de Nationale 3, les Plaisirois recevaient en effet le club essonnien.

Dès les premières minutes du match, les locaux prennent pour-

tant rapidement un net avantage sur leur adversaire, menant 4-0 à la 10^e minute. Mais Massy revient au score et finit par virer en tête à la 26^e minute (9-10). L'adversaire du jour va ensuite faire la course en tête de quelques buts pendant de longues minutes, jusqu'à ce que Plaisir parvienne à nouveau à recoller au score à la 45^e minute (17-17). Va s'en suivre une féroce bataille, légèrement à l'avantage des Plaisirois.

RUGBY**Quatrième revers pour les Plaisirois**

Le Plaisir rugby club n'a toujours pas trouvé le chemin de la victoire en Fédérale 2 et s'incline lourdement ce week-end à Beauvais (46-7).

Quatre rencontres après le début de la saison de Fédérale 2, le Plaisir rugby club (PRC) n'a toujours pas réussi à décrocher de victoire. Même s'il est à noter que son championnat a débuté par des matchs contre des adversaires du haut de classement. Ce dimanche 7 octobre, les Plaisirois ont été largement dominés (46-7) sur la pelouse de Beauvais, actuellement deuxième ex æquo de la poule.

Dès la deuxième minute du match, Beauvais va prendre l'avantage grâce à une transformation et continuer la course en tête. A la mi-temps, les locaux dominent largement Plaisir (29-0). Au final, le PRC a encaissé huit essais et n'a pour sa part réussi qu'à marquer un seul, grâce à une réalisation de Fajole à la 64^e minute.

Après quatre défaites en quatre rencontres, les Plaisirois sont douzièmes et derniers du championnat avec seulement trois petits points. Le 14 octobre, ils recevront l'équipe d'Antony, actuellement septième avec deux défaites et une victoire, décrochée ce week-end face à Chartres (22-17).

DU 26 SEPTEMBRE AU 25 NOVEMBRE*

COLLECTIONNE TES 8 PELUCHES !!**

Ton collecteur de vignettes t'attend en caisse !***

18 vignettes +0,99€ = 1 peluche



PULPA LA TOMATE



LE CLUB DES FRAIS

BOOMERANG LA MANGUE



SPLIT LA BANANE

JAVOTTE LA CAROTTTE

GUACAMO L'AVOCAT

TROGNON LA POMME

FRIPOUILLE LA CITROUILLE

ROKI LE BROCOLI



*Informations et horaires des supermarchés ouverts le dimanche 25 novembre sur lidl.fr. **Modèle selon disponibilité en supermarché. ***Modélisés complètes dans le collecteur disponible en caisse.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DANS LES YVELINES (78)

Bouygues
Immobilier
Créateur de mieux vivre



JUSQU'AU 14 OCTOBRE

Cuisine offerte et installée dans mon futur appartement⁽¹⁾

Achères
Horizon

TRAUX EN COURS

VOTRE 3 PIÈCES
À PARTIR DE
257 000€⁽²⁾
LOT B106

Sartrouville
Emergence

TVA⁽⁴⁾
5,5%

VOTRE 3 PIÈCES
À PARTIR DE
189 021€⁽³⁾
EN TVA 5,5% - LOT F202



Logements connectés et intelligents⁽³⁾



Supermarché, brasserie et crèche
en RDC



Au bord de la forêt
de Saint-Germain-en-Laye



Proche des commodités, écoles
et commerces de proximité



Logements connectés et intelligents⁽³⁾



Appartements du studio au 4 pièces*



Balcons, terrasses ou jardin

ESPACE DE VENTE : 6, avenue Jean Moulin
78260 ACHÈRES

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DÉPUIS UN POSTE FIXE

ESPACE DE VENTE : Av. Robert Schuman / Av. du Général de Gaulle
78500 SARTROUVILLE

01 58 88 10 00
PRIX D'UN APPEL LOCAL DÉPUIS UN POSTE FIXE

* Dans la limite des stocks disponibles. (1) Offre sous forme de la remise d'un bon d'achat (Voucher Darty Cuisine) d'une valeur de 3 000 € à 6 000 € TTC selon la typologie du logement. Le Voucher est utilisable sur le prix de la cuisine de son choix. Détail des modélisations et électroménagers disponible sur simple demande ou en Espace de Vente. La cuisine choisie est livrée et posée par Darty Cuisine après la livraison et la remise des clés de son logement à l'acquéreur. Offre valable pour toute réservation signée entre le 14 septembre et le 14 octobre 2018 d'un appartement dans les résidences HORIZON à Achères et EMERGENCE à Sartrouville (liste des lots concernés disponible sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com), sous réserve de signature de l'acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Dans la limite des stocks disponibles. Sont exclus de cette offre les studios, les bâtiments en co-promotion ainsi que les logements dont l'acquisition est subordonnée à des conditions d'éligibilité fixées par le conseil municipal ou la communauté d'agglomération ou l'aménageur. Offre non cumulable avec les autres offres Bouygues Immobilier en cours. Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Conditions détaillées sur simple demande ou sur www.bouygues-immobilier.com. (2) Prix exprimé en TVA 20 %, selon grille au 10/09/2018, dans la limite des stocks disponibles. (3) Nos logements sont équipés de la commande centralisée des volets roulants (hors programmes en collection Essentielle, hors maisons et hors volets bois suivant plan), du chauffage et des lumières, localement et à distance, avec création de scénarios. Se référer à la notice descriptive de l'opération ou du lot. Liste des programmes concernés sur demande. (4) TVA à taux réduit de 5,5 %, sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter). Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, prix exprimés en TVA à 20 %. Pour le lot n°F202, de la résidence EMERGENCE à Sartrouville, si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, prix de 215 000 € exprimé en TVA 20 %. Renseignements et conditions disponibles en espace de vente ou sur www.bouygues-immobilier.com. Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138 577 320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre - Siège social : 3, boulevard Gallieni à Issy-les-Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Le réservataire dispose d'un droit de rétractation de 10 jours (article L 271-1 du code de la construction et de l'habitation). Architectes : Castro Denissoff & Associés ; Agence BDVA - Boisseson Dumas Villemorin & Associés. Illustrations : Infime Architecture. Document et illustration non contractuels. Conception : OSWALDORB - 09-2018.

ÉLANCOURT**Ibeyi va envoûter le Prisme**

Les deux sœurs jumelles se produisent au Prisme ce vendredi 12 octobre dans le cadre de leur Ash tour. Il reste encore des places.



Le duo Ibeyi, composé des sœurs jumelles Lisa-Kaindé et Naomi Diaz, sera en concert au Prisme le 12 octobre.

C'est donc en musique que démarre la nouvelle saison au Prisme d'Élancourt. Et plus précisément avec le duo Ibeyi. Les deux jumelles de 22 ans, filles de la Franco-Vénézuélienne Maya Dagnino (leur actuelle manager) et du défunt grand percussionniste cubain Anga Diaz, membre du Buena vista social club, font étape le 12 octobre dans la salle de spectacles élancourtoise dans le cadre de leur *Ash tour*.

Ash, du nom de leur deuxième et dernier album en date, sorti en 2017 et mêlant pop, hip-pop, électro hypnotique et chants traditionnels yoruba, la langue des esclaves noirs cubains ; Ibeyi signifie d'ailleurs jumelles en yoruba. Un métissage musical très prometteur, qui se ressent dans des titres comme *Away away, I wanna be like you, Me voy ou Deathless*, chansons par ailleurs souvent engagées.

Les deux artistes franco-cubaines nées à Paris se produisent déjà dans le monde entier. Elles se rendront notamment aux Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark, en Suède, en Norvège et en Suisse d'ici la fin de l'année. Elles parviennent aussi

à se faire un nom auprès des plus grands. Notamment Beyoncé, « qui les conviera début 2016 au tournage de son film-album *Lemonade* », d'après un article du site *Konbini*. Elles ont également interprété certaines de leurs chansons avec des artistes tels que Mala Rodriguez, Chilly Gonzales, Meshell Ndegeocello ou encore Kamasi Washington.

Au sein du tandem, chacun sa spécialité : Lisa-Kaindé à l'écriture, aux compositions et au lead vocal, Naomi pour les arrangements et les percussions. « Leurs voix quasi sacrées se déploient en une soul charnelle et profonde, où swinguent des esprits sans âges, d'Europe en Amérique, des rives cubaines aux gratte-ciels de nos grandes villes », juge le Prisme sur son site internet. Un style qui pourrait bien rapidement séduire le public élancourtois.

Plus que quelques jours avant le concert, programmé à 20 h 30. Cela semble presque miraculeux qu'il reste des places. Celles-ci sont disponibles sur kiosq.sqy.fr au tarif de 14 euros, en parterre debout (hors pass Prisme). Pour les places assises, contacter le 01 30 51 46 06.

PLAISIR Ben et Arnaud Tsamère vont faire rire l'espace Coluche

C'est l'une des têtes d'affiches de la saison au Théâtre espace Coluche (TEC). Après plusieurs spectacles en solo, les humoristes Arnaud Tsamère et Ben reviennent enfin sur scène ensemble. *Enfin sur scène*, c'est d'ailleurs le nom du spectacle, qu'ils ont tous les deux écrit et qui passera par le TEC, ce samedi 13 octobre. De quoi se souvenir de quelques sketchs mémorables que les deux artistes ont effectué en duo, comme *C'est nous les Daft punk* ou *Un casting pour être Miss sur le Tour de France*. Cette fois-ci, c'est donc *Enfin sur scène*, spectacle d'une heure et demie qui débutera à 20 h 30. Les tarifs vont de 18 à 31,50 euros, les places sont à réserver sur kiosq.sqy.fr.

COIGNIÈRES Jonglage en son et lumières au théâtre Daudet

Mardi 16 octobre, se tient au théâtre Alphonse Daudet de Coignières un spectacle intitulé *Cosmix*. Proposé par la compagnie La lune dans les pieds, il rassemble conte, son et lumières ainsi que les arts du cirque avec la performance de deux jongleurs. Un curieux mélange qui devrait permettre au public d'en prendre plein les yeux. « Vous serez émerveillés par les performances visuelles de ces deux jongleurs hors du commun, qui utilisent pour la première fois dans un spectacle familial les technologies LED et laser les plus innovantes », promet d'ailleurs la description du spectacle. Les prix s'étendent entre 11 et 22,50 euros. Les places sont à réserver sur kiosq.sqy.fr.

MAUREPAS**Oldelaf à l'espace Albert Camus**

L'artiste se produira ce vendredi 12 octobre dans le cadre d'un concert lors duquel il devrait présenter son huitième album, *Goliath*.

Le 12 octobre, l'espace Albert Camus de Maurepas accueillera Oldelaf. Des milliers de concerts, deux Olympias et un Zénith, ainsi que huit albums, voilà entre autres pour le CV de cet artiste de 43 ans, auteur - compositeur - interprète, fondateur de feu le groupe Oldelaf & Monsieur D, disparu en 2010.

Ce sont surtout les titres de son dernier opus, *Goliath*, sorti en mars dernier, qu'il interprétera à Maurepas lors de cette soirée. Avec toujours ce style de chansons à texte au contenu assez humoristique. « Toujours entre la tendresse et l'humour [...], Oldelaf y parle d'amour, de tolérance, de désir, d'absurdité », peut-on lire sur la description du spectacle au sujet de cet album.

La billetterie ouvre sur place à partir de 19 h 45, le concert débute à 20 h 30. Les tarifs sont à partir de 8 euros. Plus de renseignements sont disponibles au 01 30 66 55 10.

MAGNY-LES-HAMEAUX**La salsa à l'honneur à l'Estaminet**

Un bout de Cuba à Magny-les-Hameaux. C'est du moins ce que tentera de transmettre au public le groupe La Cubanerie. Cette troupe de huit musiciens français, propose une soirée salsa ce vendredi 12 octobre à l'Estaminet, en partenariat avec la MJC Mérantaise et les Amis de l'Estaminet. Au programme, musique avec rythmes cubains mais paroles en français, et dégustation de tapas (tarif 5 euros). La soirée est programmée à 20 h 30. Les prix vont de 5,50 euros à 8,50 euros. Réservations sur kiosq.sqy.fr.

MAGNY-LES-HAMEAUX**Une matinée pour faire découvrir les courts-métrages à ses enfants**

Dimanche 14 octobre, l'Estaminet propose un ciné-atelier pour les tout-petits (à partir de 2 ans). Dès 10 h, un atelier, suivi une demi-heure plus tard de la projection de six courts-métrages d'animations, français ou étrangers : *Le bonhomme de sable* (Estonie), *Les Sablotins : Sous le sable* (Allemagne), *Boris-Noris* (Royaume-Uni), *Island* (Allemagne), *Mer belle à peu agitée* (France) et *Crab story Russie*, Australie). La participation s'élève à 3 euros, les réservations sont à effectuer sur kiosq.sqy.fr.

LES CLAYES-SOUS-BOIS**Philippe Roche et ses imitations s'invitent à l'espace Philippe Noiret**

L'humoriste se produira à l'espace Philippe Noiret ce samedi 13 octobre. Au programme, de nombreuses imitations de chanteurs qui devraient amuser le public.

Vous souhaitez en même temps assister à un concert de Maître Gims, Christophe Maé et Kendji Girac ? C'est possible grâce à l'imitateur Philippe Roche. Dans son spectacle *Ze Voice's*, il dépeint vocalement les plus célèbres artistes de la chanson francophone.

De nombreux prix reçus

Des imitations qui devraient faire rire le public durant près d'une heure et demie. C'est du moins ce que va tenter de faire l'humoriste, lauréat de multiples prix du public dans différents festivals et du coup de cœur du off à Avignon en 2014, après un passé de chanteur.

« Quand j'ai vu Philippe sur scène, c'était évident, ce mec a une présence inouïe, un charisme incroyable, et surtout beaucoup de talent, raconte son co-auteur Fabien Olicart, dans des propos relayés sur le site internet de l'artiste. Le spectacle de chansons devait un stand-up tellement ses textes et ses impros étaient drôles ! En plus, le chant était parfait, les imitations bluffantes... ».

Un grand moment de fou rire en perspective pour les spectateurs de l'espace Philippe Noiret. Le show débute à 20 h 30, le 13 octobre, les tarifs vont de 15 à 22 euros. Réservations à l'accueil de l'Espace Philippe Noiret et sur kiosq.sqy.fr.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Avec Oumou Sangaré, la musique africaine s'invite au théâtre de SQY

Considérée comme l'une des plus grandes chanteuses mondiales de musique africaine, l'artiste sera sur la scène du théâtre de SQY ce samedi 13 octobre.

C'est une artiste reconnue internationalement qui sera au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), à Montigny-le-Bretonneux, ce samedi 13 octobre. Oumou Sangaré, considérée comme l'une des plus illustres représentantes de la musique africaine, s'y produira en concert pour la première fois.

La Malienne de 50 ans a parcouru les plus grandes salles du monde au cours de sa carrière, telles que le Queen Elizabeth hall à Londres, le festival pop rock de Roskilde au Danemark, le festival d'Essaouira au Maroc, l'opéra de Sydney et bien d'autres.

La native de Bamako interprétera auprès des Saint-quentinois des titres issus de son dernier album *Mogoya*, enregistré entre Paris et Stockholm avec le célèbre batteur nigérien Tony Allen. Un album qui « réussit une formidable imbrication entre la liberté des percussions africaines et la précision chirurgicale de la musique électronique », estime le TSQY sur son site internet. Le public du théâtre a sans doute hâte d'en entendre le contenu en live. Le concert débute à 20 h 30 dans le grand théâtre et dure 1 h 10, les tarifs sont compris entre 14 et 29 euros. Les réservations s'effectuent sur kiosq.sqy.fr.

VOISINS-LE-BRETONNEUX**Une nuit rock 100 % locale**

La nuit des studios. C'est le nom du second événement musical programmé en cette saison 2018-2019 par l'association Met'Assos, ce samedi 13 octobre salle de la Tour. Au menu, trois groupes 100 % rock et 100 % locaux. Le quatuor yvelinois La vie sur mars interprétera notamment son dernier album *Vuedenface*. Le duo The Dusk, originaire d'Elancourt, sera également à l'affiche, tandis que les quatre artistes composant Entropie « ne [...] laisseront pas indifférent » le public avec leurs « sonorités anglaises », indique la commune de Voisins-le-Bretonneux sur son site internet. La soirée débute à 20 h 30. Participation libre, réservations au 01 30 44 37 67.

GUYANCOURT Quand jazz et danse urbaine se rencontrent

Mardi 16 (à 20 h 30) et mercredi 17 octobre (à 14 h), se tient à la ferme de Bel Ébat un spectacle combinant danse et musique intitulé *In Between*.

Il mêle les performances du quartet jazz composé d'Isabelle Olivier (harpe), David Paycha (percussions), Hugo Proy (clarinette) et Raphaël Olivier (guitare) et du danseur Ifrra Dia, l'un des premiers danseurs hip-hop professionnels en France. Pour une représentation « à la lisière de la danse urbaine et du jazz », souligne la ferme de Bel Ébat. Il reste des places pour les deux séances. Celles-ci sont à réserver sur kiosq.sqy.fr (tarifs allant de 8 à 16 euros).

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



Loisirs

SUDOKU :
niveau facile

		9		1	2		8	5
8	7		9			4	2	
		4		5				
			6	4		7	3	
9	3	6	8			2		
1				3	9	6	5	8
8	3	1	9		2	6		
4			8		1			
6	9	1		4		3	7	

SUDOKU :
niveau difficile

			8			2		
				6		8		
6		1	2					
			8	3		6	4	
5	6	8		4				
8					1			
4			6					
5				6		3	2	
9			8		5	1	3	5

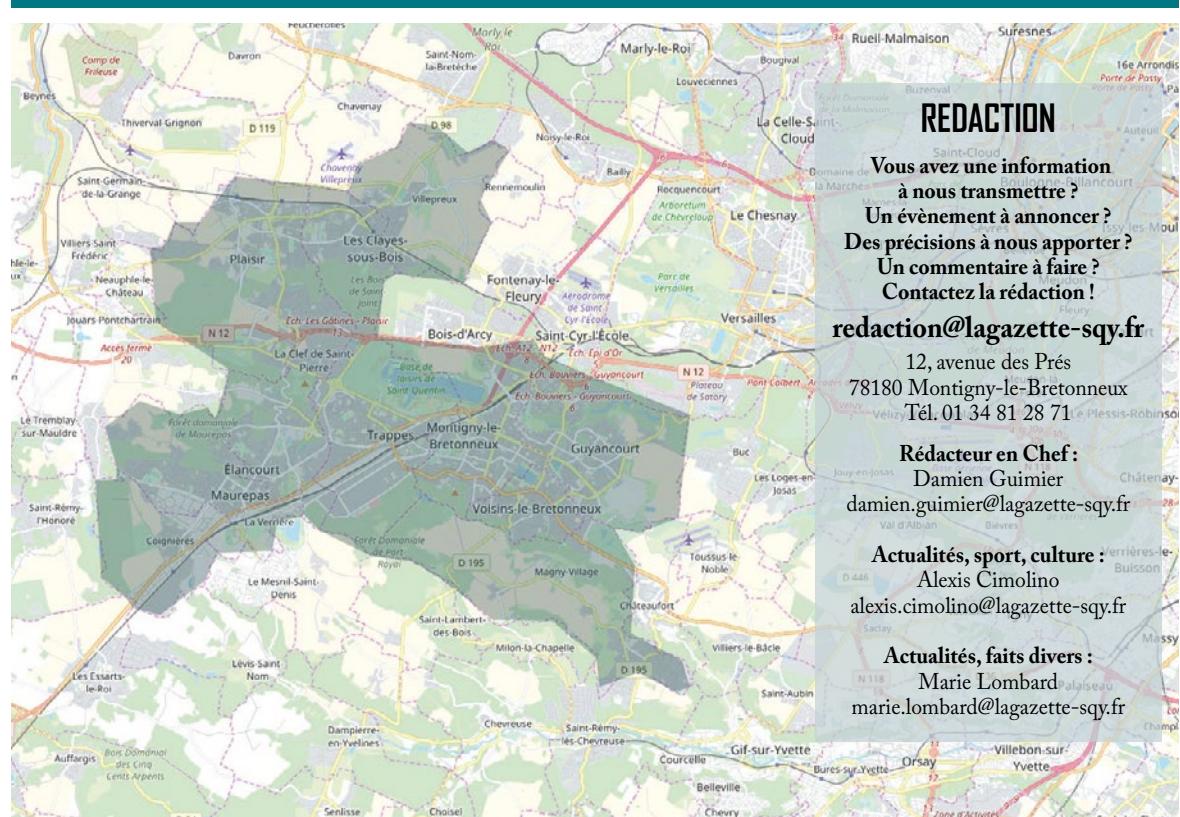
Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°19 du 2 octobre 2018 :

4	9	7	5	6	2	1	8	3
3	8	6	4	1	7	9	2	5
2	1	5	9	3	8	4	7	6
5	7	4	6	2	1	8	3	9
6	3	8	7	4	9	2	5	1
1	2	9	8	5	3	6	4	7
7	5	2	1	9	4	3	6	8
9	6	3	2	8	5	7	1	4
8	4	1	3	7	6	5	9	2

6	5	8	4	3	1	2	7	9
4	2	1	9	7	8	3	5	6
7	9	3	2	6	5	4	8	1
9	6	5	8	4	3	7	1	2
8	1	2	5	9	7	6	4	3
3	7	4	1	2	6	5	9	8
5	3	9	7	8	2	1	6	4
1	4	6	3	5	9	8	2	7
2	8	7	6	1	4	9	3	5

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales



Édité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville

Directeur de la publication,
éditeur :
Lahbib Eddaoudi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaoudi
pub@lagazette-sqy.fr

Mise en page :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur :
Newsprint imprimeurs
1, boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations



fête de
la Science .fr

6 > 20
octobre
2018

fête de la Science

à Saint-Quentin-en-Yvelines



SQY - Direction de la communication - Adaptation graphique : C. Bodalle. Illustration : © Shutterstock / Anton Khupin.

Programme : kiosq.sqy.fr
Informations : 01 39 44 54 00
la-commanderie@sqy.fr

* île de France

SQ
Terre d'innovations